

CHARTRE DE L'ADHÉRENT

Association Capoeira Origem do Brasil



*L'objectif de la présente charte est de rappeler à tous les membres du **COB** les règles permettant une vie harmonieuse au sein de l'association, de façon à ce que chacun puisse pratiquer la Capoeira dans les meilleures conditions possibles.*

*Cette charte est mise à la disposition de chaque membre et doit être portée à sa connaissance au moment de son adhésion. Elle a pour but de permettre le bon fonctionnement de l'association, dans le respect des valeurs de **Plaisir, Partage et Apprentissage** véhiculées par le Collectif et portées par notre discipline.*

En plus d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de tous les membres de l'association et des locaux mis à notre disposition, nous vous demandons de respecter ces quelques règles:

1. Être ponctuel et assidu lors des entraînements et ne pas y assister sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants ;
2. Pour les enfants mineurs, ne pas quitter les locaux sans un représentant légal ;
3. Ne pas utiliser le nom de l'association ou l'uniforme à des fins autres que de véhiculer une bonne image de la capoeira et de sa pratique ;
4. Un adhérent n'ayant pas le statut d'enseignant de l'association **COB** n'est pas autorisé à dispenser des stages ou initiations sans l'accord de son référent ;
5. Respecter l'intégrité physique de même que les capacités et limites de chacun (les siennes y compris).

RESPONSABILITE CIVILE

Vous n'avez pas l'obligation de nous fournir une attestation d'assurance mais nous attirons votre attention sur le fait que la responsabilité civile du COB ne couvre pas une blessure qu'un adhérent pourrait infliger à un autre. C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de vérifier que vous possédez bien une assurance responsabilité civile à votre nom afin de pratiquer la capoeira en toute sérénité. Si besoin, sur notre formulaire d'adhésion, vous trouverez les propositions d'assurances de notre fédération la FSCF.

DROIT À L'IMAGE

Le collectif **COB** se réserve le droit de publier des photos et vidéos de l'ensemble de ses activités et de ses adhérents sur les réseaux sociaux, sur son site internet, dans la presse... etc.

Il est de la responsabilité de chacun(e) d'accepter ou non d'être pris(e) en photo ou filmé(e).

Merci de votre compréhension.